



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002459

Dénomination nationale : Intervention sociale

Spécialité : Accompagnement et insertion

Présentation de la spécialité

La licence forme des professionnels pour l'accompagnement de personnes en difficulté ou marginalisées afin de favoriser leur insertion économique, sociale et culturelle. Sont visés les emplois sociaux de proximité ou au sein d'institutions spécialisées qui relèvent du secteur associatif ou public (collectivités territoriales, associations d'insertion ou d'aide humanitaire) : intervenant d'action sociale, chargé d'intervention sociale, conseiller en emploi et en insertion professionnelle, agent de développement local, animateur socio-éducatif.

La formation est portée par la Faculté des sciences humaines et arts, associée à la faculté de droit et des sciences sociales, en partenariat avec l'institut régional du travail social (IRTS). Une convention avec l'Université Antilles-Guyane a permis la mise en place d'une promotion en formation continue de 2007 à 2009 sur le site de Pointe-à-Pitre.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits (en dehors des 19 inscriptions en formation continue à Antilles Guyane de 2007 à 2009)	27
Taux de réussite sur le site poitevin (site antillais : 53 %)	80 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) site de Poitiers	61 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	36 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6, 18 et 30 mois de l'établissement	de 72 à 86 % de 80 à 86 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence, située dans un champ professionnel au potentiel élevé d'emplois, répond à une demande de formation sur le plan régional. Portée par la Faculté des sciences humaines et arts, elle compte un public diversifié, majoritairement issu de filières universitaires, et contribue à la professionnalisation dans un domaine où elle reste à développer. La présence d'un public de formation continue (par delà celui de l'Université d'Antilles-Guyane) montre l'intérêt de la licence pour les milieux professionnels.

La formation peut apporter utilement aux travailleurs sociaux des savoirs académiques et des pratiques de psychologie et de sociologie. Les partenariats avec les centres de formation de travailleurs sociaux sont cependant insuffisamment explicites dans le dossier, et semblent encore peu formalisés, malgré les recommandations émises lors du dernier renouvellement et la perspective affichée de l'adoption de conventions avec l'IRTS. L'organisation des stages avec la profession interpelle à cet égard. Le conseil de perfectionnement n'est pas non plus véritablement formalisé.

L'insertion professionnelle reste également à surveiller et devrait faire l'objet d'un suivi plus marqué, notamment du fait de poursuites d'études à l'IRTS ou vers des masters de l'université. L'accompagnement vers l'insertion professionnelle semble également nettement perfectible, compte-tenu de la progression du taux de recherche d'emploi dans les enquêtes. Enfin, le taux de réussite au diplôme est structurellement situé en deçà de 85 %.

- Points forts :
 - La formation continue.
 - Un partenariat professionnel avec l'IRTS.
 - La diversité des publics.

- Points faibles :
 - L'insertion professionnelle.
 - Le taux de réussite aux examens.
 - L'organisation des stages.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait de formaliser plus clairement le partenariat avec l'IRTS dans une optique d'amélioration de l'insertion professionnelle et de réussite aux examens. Les emplois auxquels destine la formation, ne devraient pas être perçus comme complémentaires de ceux du travail social mais procéder d'une démarche pleinement commune et d'un partenariat plus affirmé.

Il pourrait être utile de formaliser des passerelles et des équivalences entre la licence professionnelle et les formations en travail social, notamment par dispense de certaines épreuves. Concernant le tutorat, les professionnels devraient être plus fortement impliqués dans le suivi des étudiants. Cela pourrait être mis en œuvre afin de réduire les difficultés rencontrées par certains étudiants pour mener à bien leur mémoire. Le partenariat avec l'Université d'Antilles-Guyane, s'il devait se poursuivre, devrait être clarifié, et devrait relever de normes de qualité communes et mieux spécifiées par l'université. Il conviendrait en particulier de renforcer à Pointe-à-Pitre la sélection et l'encadrement des publics de formation continue, afin d'améliorer un taux de réussite aux examens très nettement insuffisant.